

Soirée débat Agroforesterie

Mercredi 2 octobre 2013

COMPTE RENDU

« Notre vallée de la Lèze, belle comme un dessin d'enfant, mérite que l'on s'intéresse à ses paysages. Ils sont le témoin de sa vitalité mais également de ses faiblesses : au cours des trente dernières années, près de 300 kilomètres de haies ont disparu. Cela impacte considérablement notre cadre de vie, notamment parce que la biodiversité diminue, les érosions de sol sont plus marquées, les coulées de boues plus fréquentes, la qualité de l'eau de nos rivières moins bonne. Le SMIVAL a replanté des haies sur le bassin versant de la Lèze, plus de 6 kilomètres depuis 2009, 5 nouveaux kilomètres le seront l'hiver prochain. »

L'agroforesterie, qui remet des arbres dans les champs, est une technique qui nous semble nouvelle mais qui est utilisée depuis très longtemps dans d'autres régions de France ou du Monde. La vocation de cette soirée est de vous en présenter l'objet, les avantages, les inconvénients, les aides disponibles. »

C'est avec ces mots que Colette SUZANNE, Présidente du SMIVAL et Maire de Saint Sulpice sur Lèze, a accueilli la trentaine de personnes venues participer à la soirée débat sur le thème de l'Agroforesterie animée par Alexandra DÉSIRÉE, technicienne de l'association Arbres et Paysages d'Autan qui fait référence en matière de plantation d'arbres champêtres en Haute Garonne.

Celle-ci introduit la soirée avec le visionnage d'un film d'une quinzaine de minutes réalisé par le bureau d'études AGROOF, « Agroforesterie, enjeux et perspectives ». Au travers de l'itinéraire d'une exploitation agroforestière fictive de 1990 à 2040, la première partie du film expose les principaux enjeux de l'agroforesterie face au contexte économique et social prévisible sur les 50 années à venir. Puis le reportage de la seconde partie interroge la crédibilité des pratiques agroforestières notamment au travers de nombreux témoignages d'agriculteurs et de chercheurs dans le domaine.

L'AGROFORESTERIE REDONNE À L'ARBRE UN PLACE DANS LA PRODUCTION AGRICOLE

L'agroforesterie se définit comme le mélange, sur une même parcelle, d'une production d'arbres et d'une production agricole, qui peut être une culture ou de l'élevage. On retrouve parfois les termes agrisylviculture (arbres et culture) et sylvopastoralisme (arbres et élevage).

Les arbres sont généralement plantés en lignes dans la parcelle afin de s'adapter au passage du matériel agricole ou dans le cas d'un élevage pour faciliter la protection des arbres contre l'indélicatesse des animaux les premières années de croissance. Des tournières sont laissées libres pour faciliter les manœuvres des engins agricoles. La ligne de plantation des arbres est constituée d'une bande enherbée.

La densité de plantation est comprise entre 30 et 200 arbres par hectare, ce qui représente une densité faible et limite la concurrence avec la production agricole. Pour faciliter le travail, les parcelles doivent être suffisamment grandes (au moins 1 ha) et présenter une forme globalement rectangulaire.

De plus, les arbres sont conduits afin que leur système racinaire n'interfère pas avec celui de la culture : plantés sur une parcelle semée en culture d'hiver pendant les premières années, les arbres seront contraints de plonger profondément leurs racines dans le sol pour atteindre l'eau et les nutriments disponibles. En effet, au printemps, les cultures d'hiver se réveillent et produisent leurs racines plus précocement que les arbres. Ainsi les deux étages de racines, celles de la culture dans les premières dizaines de centimètres du sol et celles des arbres en dessous, ne se concurrencent que très peu. Le sol de la parcelle doit donc être suffisamment profond.

DES RÉSERVES LÉGITIMES DE LA PART DES PROFESSIONNELS

L'agroforesterie est une approche de la production agricole complètement différente de l'approche traditionnelle. Avec la mécanisation et l'agrandissement de la surface des parcelles, la place de l'arbre dans la production agricole a diminué au point de remettre en cause la plantation de haies et les techniques d'agroforesterie, alignements d'arbre au cœur des parcelles.

La principale réserve concerne la concurrence pour l'eau entre l'arbre et la culture. C'est un phénomène constaté notamment pour les parcelles situées en bordure de boisement, où la concurrence pour l'eau avec les arbres fait baisser les rendements sur les lignes situées à la lisière. Toutefois, le recul sur les campagnes de plantation de haies ces dernières années ont montré qu'il fallait souvent une dizaine d'années pour constater l'effet positif d'une haie sur une culture, avec une diminution de la concurrence. Il en est encore différemment avec les arbres agroforestiers qui sont conduits de manière à développer leur système racinaire profondément dans le sol et limitent au maximum la concurrence avec la culture.

Beaucoup d'exploitants craignent de changer trop profondément leur pratique, leur matériel ou de devoir consacrer beaucoup de temps à l'entretien des arbres. La main d'œuvre sur les exploitations s'étant réduite, la valorisation du bois qui était une pratique courante notamment pour le chauffage s'est perdue. L'entretien des arbres est cependant assez léger, puisqu'il s'agit essentiellement d'une taille de formation les premières années, généralement au sécateur à main, afin de conduire les arbres en fûts. Plus tard un éventuel élagage pourra facilement être réalisé avec du matériel agricole adapté type lamier ou sécateur hydraulique.

DES INTÉRÊTS DÉMONTRÉS

Une amélioration des revenus

En termes de biomasse (grains, feuilles, bois mais aussi paille et racines), la production d'une parcelle agroforestière, où arbres et culture sont mélangés, est supérieure de 30 à 40% à celle d'une parcelle de même surface où arbres et culture seraient séparés.

Du côté de la culture, les rendements restent stables durant la première partie de la vie des arbres puis décroissent au fur et à mesure de leur maturation. Cependant, avec une densité limitée à 50 arbres par hectare, la culture reste rentable jusqu'à la coupe et la récolte du bois. De plus, la

croissance des arbres les premières années est significativement plus rapide dans les parcelles agroforestières.

A court terme, l'exploitant profite d'une diversification des revenus : fruits et fourrage pour les animaux, copeaux de broyage du bois de taille de formation des arbres.

A moyen et long terme, il bénéficie des revenus d'exploitation du bois de taille (bois de chauffage, piquets, matière première pour des matériaux isolants...) et du bois d'œuvre au moment de la coupe des arbres. En plantant des arbres d'essences différentes, à maturité décalée, il est même possible de mettre en place une rotation dans l'exploitation des arbres qui permet de lisser la trésorerie de l'exploitation.

Un apport de matière organique et une protection du sol

La chute des feuilles et le renouvellement des racines produisent un apport de matière organique directement disponible pour le sol de la parcelle. Ils constituent des matériaux agrandissants qui contribuent à améliorer la fertilité du sol sans intrant extérieur.

Le réseau de racine constitué par la culture dans le sol de la parcelle est doublé par celui des arbres situé à l'étage inférieur. Cela contribue à limiter le lessivage de l'azote qui pourra être intercepté en partie par les racines des arbres et permet un meilleur maintien mécanique du sol.

Quand les lignes agroforestières sont implantées en travers des pentes, elles contribuent à freiner les écoulements de l'eau des versants et facilitent son absorption dans le sol, ce qui limite les coulées de boues et contribue à réduire les inondations.

Une source d'auxiliaires de cultures et de biodiversité

Les auxiliaires de culture trouvent généralement refuge dans les haies qui bordent les parcelles agricoles. Avec une capacité de déplacement de 100 à 200 mètres et compte tenu de la dégradation du réseau de haies, certains de ces auxiliaires n'ont pas toujours la possibilité d'œuvrer au cœur des parcelles. L'agroforesterie permet de pallier ce problème en offrant des biotopes favorables au cœur même des cultures, principalement grâce à la bande enherbée qui se trouve en pied des lignes d'arbres.

Une amélioration des conditions climatiques sur la parcelle

Les arbres agroforestiers tamponnent les conditions climatiques sur la parcelle : la chaleur est moins intense et le froid moins mordant. Les arbres offrent également un abri contre le vent, et de l'ombrage pour les animaux.

LES AIDES DISPONIBLES POUR LES AGRICULTEURS COMME POUR LES PARTICULIERS

L'association Arbres et Paysages d'Autan œuvre depuis 1995 pour promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage rural, dans un premier temps avec la plantation de haies champêtres et plus récemment avec l'accompagnement d'agriculteurs et de particuliers dans la mise en place de parcelles agroforestières.

A moins de 50 arbres par hectares, la destination de la parcelle n'est pas modifiée et 100 % de sa surface reste éligible aux aides de la PAC.

Destinées aux exploitants agricoles (cotisants à la MSA), la mesure n°222 du Programme de Développement Rural Hexagonal rend éligible les installations de systèmes agroforestiers sur des parcelles agricoles à des aides européennes, régionales et départementales. Les frais pris en charge correspondent à l'ingénierie, les fournitures et les travaux. En région Midi Pyrénées, le coût éligible est de 15,80 € par arbre. Les taux d'aides permettent de subventionner les projets à hauteur de 70% ou 80%. Les plantations doivent pour cela répondre aux prescriptions de l'arrêté régional en termes de choix des essences, densité de plantation, paillis biodégradables et protections à gibier. Les exploitants agricoles doivent pour cela s'adresser aux opérateurs locaux agréés pour les plantations agroforestières (Arbres et Paysages d'Autan, Conseil Général de Haute Garonne, Solagro, Chambre d'Agriculture de l'Ariège...). Aucune analyse préalable de sol n'est imposée.

Pour les projets agroforestiers qui ne répondent pas à ces exigences (projets d'un particulier ne cotisant pas à la MSA, parcelle non exploitée, choix d'essences ou d'organisation de la parcelle différent...), il existe d'autres programmes d'aides technique et/ou financière et les personnes intéressées peuvent prendre contact l'association Arbres et Paysages d'Autan ou avec Solagro.

Contacts utiles :

Agroforesterie :

AGROOF, bureau d'étude spécialisé en agroforesterie
Informations et ressources documentaire en ligne

www.agroof.net

AFAF : Association française d'agroforesterie
Informations et ressources documentaire en ligne
www.agroforesterie.fr

Aides techniques en Haute Garonne :

Arbres et Paysages d'Autan
05 34 66 42 13
www.arbresetpaysagesdautan.fr

Solagro
05 67 69 69 69
www.solagro.org

Conseil Général de Haute Garonne
Direction de l'Aménagement, du Développement Rural et de l'Environnement DADRE
05 34 33 46 16
www.haute-garonne.fr

Aides techniques en Ariège :

Chambre d'Agriculture de l'Ariège
05 61 02 14 00
www.ariege.chambagri.fr